

Diable dépouillé Col 2v13-15

Col 2v15 nous dit que notre Sauveur Jésus Christ *a ainsi dépouillé les dominations et les autorités et les données publiquement en spectacle en triomphant d'elles par la croix.*

Mais qu'entend-on ici par *dépouillé* ? Y avait-il quelque chose qu'ils avaient alors et qu'ils n'ont plus maintenant ?

C'est un grand passage de la Bible sur ce qui s'est réellement passé lorsque Christ est mort. **Ce sont des faits sur lesquels se base notre foi, notre assurance, notre tranquillité d'esprit, notre sérénité intérieure !**

1. Il y avait un acte d'accusation rédigé contre nous

La loi de Dieu donnée par Moïse a mis par écrit ce qu'il attend de l'homme.

Nous savons bien, par expérience, que nous n'arrivons pas à répondre à ces attentes de Dieu.

La loi, qui est bonne dit Paul en 1Timothée 1v8, manifeste mon péché :

... car par [la] loi est la connaissance du péché. Rom 3v20

Mais je n'eusse pas connu le péché, si ce n'eût été par [la] loi ; car je n'eusse pas eu conscience de la convoitise, si la loi n'eût dit : « Tu ne convoiteras point ». Rom 7v7

Nous sommes donc justement condamnés par le long bilan de nos péchés vus comme des **transgressions de la loi**.

Paul décrit la nature légale de cette condition avec l'expression *l'acte rédigé contre nous qui nous condamnait par ses prescriptions (loi)*.

Semeur > *... l'acte qui établissait nos manquements à l'égard des commandements*

2. Peut-on imaginer en quoi consistait cet acte d'accusation ?

<Nom, prénom, date de naissance>

loi	transgressé le ... comment..	condamné
Tu aimeras Dieu...	préféré mes idées perso	Oui
Tu aimeras ton prochain...	manqué d'amour	Oui
Tu ne convoiteras pas	désiré des choses illicites	Oui
Tu ne feras pas d'image taillée	fait un Dieu à mon gout/image	Oui
Tu n'auras pas d'autres dieux	adoré d'autres choses	Oui
		...

Le télescopage entre les exigences de la sainteté de Dieu et ma conduite au quotidien ne pouvait conduire qu'à ma condamnation !

Qui possède/possédait cet acte ? Dieu qui connaît toutes choses à l'avance. Satan et les démons, qui tiennent cette comptabilité en temps réel.

NB1 : Pour ceux qui refusent la grâce, leurs actes d'accusation sont rassemblés dans un livre : *... et des livres furent ouverts ; et un autre livre fut ouvert qui est celui de la vie. Et les morts furent jugés d'après les choses qui étaient écrites dans les livres, selon leurs œuvres. Apo 20v12*

NB 2 : tous les actes des H/F sont inscrits/mémorisés : 1- **incrédules** > dans *des livres* Apo 20 ; 2- **croyants** > dans l'acte d'accusation annulé à la croix, mais aussi mémorisés : *il faut que nous soyons tous manifestés devant le tribunal de Christ afin que chacun reçoive les choses accomplies dans le corps selon ce qu'il aura fait soit bien soit mal 2Cor 5v10*

3. L'acte a été cloué à la croix, effacé, ôté

Dieu a pris cet **acte d'accusation**, l'a mis dans la main de Christ, et a planté un clou à travers elle et à travers sa main.

v14 précise bien ce que ce *clouage* à la croix de cette liste a effacé :

Il a effacé l'acte rédigé contre nous qui nous condamnait... il l'a ôté en le clouant à la croix. v14

Liste longue ! 68 ans + 1 péché /j = 24820 péchés (plutôt 10>248200 ??)

Liste complète ! tous les péchés de naissance à mort > il fallait que Celui qui a pris nos péchés sur lui soit Dieu pour les connaître tous

L'acte est effacé parce que *Christ a porté nos péchés, en son corps, sur le bois 1Pi 2v24 celui pour lequel Christ est mort Rom 14v15*

Dans la salle d'audience « virtuelle » du ciel, où notre acte de dettes garantirait notre condamnation, personne ne peut plus le trouver.

Il a été retiré. Où est-il passé ? Il était dans le dossier ici il y a juste une minute. Il a été retiré, il a disparu.

Autant l'orient est éloigné de l'occident, autant il éloigne de nous nos transgressions Ps103v12 Voici, au lieu de la paix j'avais amertume sur amertume ; mais toi, tu as aimé mon âme, la retirant de la fosse de destruction, car tu as jeté tous mes péchés derrière ton dos. És 38v17

4. Il s'agit d'un fait qui s'est réellement passé

Jésus, à la croix, a confessé nos péchés comme étant les siens, et a fait disparaître notre acte d'accusation. *Ps 40v12 ...mes iniquités m'ont atteint, et je ne puis les regarder ; elles sont plus nombreuses que les cheveux de ma tête, et mon cœur m'a abandonné.*

Lorsque nous sommes unis à Christ par la foi, sa justice devient la nôtre. Dieu ne compte plus nos péchés contre nous.

Impossible de revenir en arrière ! de remonter dans le temps ! l'homme rêve de la machine à remonter dans le temps... qui permettrait de changer quelque chose au passé...

Etienne Klein (physicien) > Si une chose s'est passée dans nos vies, il est éternellement vrai qu'elle s'est passée. Pour ce qui s'est passé à la croix, c'est pareil. Quand je crois au Seigneur Jésus, je rentre dans une histoire qui a déjà été écrite : **Jésus, il y a 2000 ans, a porté mes péchés à la croix, et l'acte d'accusation à mon nom a été cloué à la croix.**

Les croyants qui craignent de perdre leur salut pensent (à tort bien-sûr), qu'on peut remonter dans le temps et changer quelque chose au passé. Impossible ! Ils n'ont pas saisi la réalité ce qui s'est passé à la croix !

Personne (même pas Dieu) ne peut remonter dans le temps pour annuler un péché que j'ai commis. Eh bien c'est la même chose pour ce qui s'est passé concernant notre acte d'accusation : il a été effacé à la croix et personne ne peut revenir sur ce fait qui s'est réellement passé.

**Sauvé, pas sauvé, sauvé, pas sauvé en fonction de ma marche > Non !
On ne peut pas faire/défaire le passé>> assurance du salut !!!**

5. Conséquences ? Le diable a été dépouillé

Quelque chose d'étonnant est arrivé aux dominations/ autorités / Satan + démons : *les autorités... les dominateurs de ces ténèbres, la puissance spirituelle de méchanceté qui est dans les lieux célestes Éph 6v12.*

Ils ont été dépouillés, dépossédés de quelque chose :

v15 Il a ainsi dépouillé les dominations et les autorités et les a données publiquement en spectacle en triomphant d'elles par la croix.

Au moment où les gens/démons pensaient que Jésus était vaincu/ dépouillé de ses vêtements, honteusement nu lors de son procès final et qu'il était conduit en procession triomphale au Calvaire, c'est l'inverse qui se produisait : Satan et ses forces démoniaques étaient dépouillés.

Elles ont été déshonorées, conduites en procession triomphale.

6. Dépouillé de quoi ?

Apo 12v10 l'accusateur de nos frères, qui les accusait devant notre Dieu jour et nuit...

Satan peut nous faire du mal physiquement, émotionnellement et relationnellement, mais ne peut nous condamner que d'1 seule manière : **par une accusation valide de nos péchés devant Dieu saint.**

S'il peut le faire, nous sommes fichus. S'il peut faire en sorte que nos péchés soient cités dans la salle d'audience du ciel pour nous accuser devant le juge de l'univers, nous sommes condamnés ; **sans espoir.**

Le message des v13+14 est que l'acte des dettes que Satan pouvait utiliser pour nous accuser et nous condamner a été cloué à la croix.

La seule arme accablante qu'il possédait (le péché non pardonné, avec lequel il pouvait nous accuser) lui a été retirée des mains.

Luc 11v21-22 > **son armure !** mais aussi les **personnes (ses biens)**

En Apo 12 > **Satan + démons chassés du ciel** Il leur était intolérable que des êtres qui s'étaient mal conduits sur la terre, soient finalement avec le Fils de Dieu, dans les lieux célestes.

7. Conséquence - Plus de condamnation

Paul > Rom 8v33-34 : *Qui accusera ceux que Dieu a choisis ? C'est Dieu qui les déclare justes ! Qui les condamnera ? Christ est mort.*

La première façon dont le monde démoniaque a été dépouillé et désarmé par la croix est que le pouvoir d'accuser avec succès les croyants a été enlevé. Nous accusons-nous ?

8. Autre conséquence - Plus de peur de la mort

Les puissances et les autorités ont été dépouillées de leur pouvoir de nous maintenir dans l'esclavage de la peur de la mort.

... afin que, par la mort, il rendît impuissant celui qui avait le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le diable ; et qu'il délivrât tous ceux qui, par la crainte de la mort, étaient, pendant toute leur vie, assujettis à la servitude. Héb 2v14+15

La mort est une conséquence du péché. La mort fait peur aux hommes pour de nombreuses raisons, souvent légitimes :

- peur de l'inconnu, de la séparation des gens que nous aimons, de la douleur du manque etc.

- peur paraître devant Dieu qui nous demandera des comptes / ce que nous avons fait > Apo 20v12 Et les morts furent jugés d'après les choses qui étaient écrites dans les livres, selon leurs œuvres. Morts = ceux qui n'ont pas saisi la grâce !

Quand Christ est mort à notre place, il a enlevé la liste des péchés qui nous condamnait. Il a donc ôté la peur de la mort.

La deuxième grande arme du diable qui lui a été enlevée : le pouvoir de nous tenir en esclavage, en servitude, avec la peur de la mort (Heb 2v15).

9. Conclusion

ce que Dieu a fait pour nous par le sacrifice de Christ à la croix.

- la liste de nos péchés qui nous accusait a été clouée à la croix. Le même clou qui a traversé la main du Seigneur Jésus a aussi traversé cette horrible énumération. Plus de condamnation pour nous !

- elle n'est donc plus entre les mains de Satan, l'accusateur des frères, et des démons. L'accusateur a été dépossédé de ses dossiers !

- il n'a donc plus le pouvoir de nous terroriser avec la perspective que nous nous présenterons devant Dieu avec des péchés non pardonnés

- la chose est faite, et définitivement accomplie ! Notre salut est définitif !

A nous de vivre en conformité avec ce qui a été fait, dans la réalité, la joie et la liberté de cette délivrance.